

Directives de financement

Nous sommes conscients que l'obtention de financement pour une œuvre, un programme ou un événement de charité peut demander beaucoup de temps, tout spécialement lorsqu'on ne trouve pas les renseignements recherchés. Voici donc un ensemble exhaustif de directives qui vous aideront à déterminer si votre initiative est admissible au financement par National Leasing. Nous vous invitons à vous familiariser avec nos directives de financement et nos secteurs de soutien prioritaires. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

Veillez prendre note que nous recevons beaucoup plus de demandes de financement que ce que nous permettent nos contributions. Nous accordons donc la priorité aux organismes et aux initiatives qui correspondent le mieux à nos secteurs d'intervention prioritaires.

Admissibilité

Pour les commandites et les dons, nous privilégions les organisations caritatives, les organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement postsecondaires ainsi que les groupes communautaires qui :

- Ont des répercussions sur la communauté où ils exercent leurs activités.
- Ont le mandat d'offrir des programmes et de mettre sur pied des projets qui s'harmonisent avec nos secteurs prioritaires.
- Peuvent démontrer qu'ils apportent à la communauté une contribution répondant à ses besoins.
- Soumettent un plan bien conçu pour leur programme, leur initiative ou leur événement incluant : des objectifs définis et mesurables, une allocation réaliste de ressources ainsi qu'un processus d'évaluation clair.
- Sont prêt à établir une relation à long terme avec National Leasing et à effectuer un suivi avec nous en produisant un rapport des résultats de leur programme, initiative ou événement.
- Peuvent faire la preuve qu'ils possèdent l'administration organisationnelle et financière appropriée.

Remarque : La préférence est accordée aux demandes soumises par des organismes qui cadrent avec nos domaines d'application privilégiés lorsque nos employés participent directement à leurs activités ou lorsqu'il existe déjà une relation d'affaires avec National Leasing.

Inadmissibilité

Le programme d'investissement dans la communauté de National Leasing n'offre pas de financement aux organismes suivants :

- Groupes de revendication ou d'intérêts particuliers;
- Organismes qui se livrent à de la discrimination en fonction de la race, du sexe, de l'âge, de la religion ou du style de vie;
- Organisations ou candidats politiques;
- Personnes (p. ex., la commandite d'un athlète, d'un artiste ou d'un étudiant);
- Clubs philanthropiques, syndicats ou sociétés d'aide mutuelle;
- Entreprises à but lucratif ou organismes de financement de tiers;
- Équipes de sport professionnelles;
- Syndicats d'étudiants, associations d'étudiants ou de département;
- Écoles élémentaires et secondaires privées, ou associations de parents;
- Initiatives publicitaires ou promotionnelles;
- Sollicitation par l'entremise de campagnes de publipostage;
- Campagnes de réduction de dettes ou demandes rétroactives;
- Voyages, hébergement ou repas;
- Fonds de dotation (à l'exception des fonds de bourses d'études postsecondaires);
- Campagnes de fonds de capitaux dans les établissements postsecondaires, les hôpitaux ou les musées.

Secours aux sinistrés

National Leasing étudie cas par cas les demandes de secours aux sinistrés et de reprise après catastrophe au Canada et, en règle générale, ne dispense pas de secours aux sinistrés à l'échelle internationale compte tenu de sa zone de couverture géographique. Le cas échéant, les dons d'entreprise de cette nature sont réacheminés à une œuvre de bienfaisance enregistrée officiellement et désignée pour recueillir et recevoir les fonds.